

CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL-DE-LOIRE
ENQUETE DE SUIVI A 6 MOIS DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES CO-FINANCEES
PAR L'IEJ ET LE FSE

SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE 2019 (VOLETS 1 & 2)

Présentation de l'enquête et de la méthode adoptée

Le questionnaire a été administré **par téléphone** en janvier et février 2019 auprès des stagiaires sortis de formation entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018.

1 882 répondants ont participé à l'enquête, soit un **taux de réponse de 54%**. Grâce aux quotas de passation et à un redressement statistique, les résultats ici présentés sont représentatifs de la population-mère.

L'enquête était constituée de deux volets :

- **Volet 1 :** Participants âgés de moins de 26 ans sortant de formations cofinancées par le FSE et l'IEJ (433 répondants)
- **Volet 2 :** Participants de tous âges sortant de formations cofinancées par le FSE (1 449 répondants)

Chiffres clés sur l'insertion à la sortie et 6 mois après la formation

Avant d'entrer en formation :

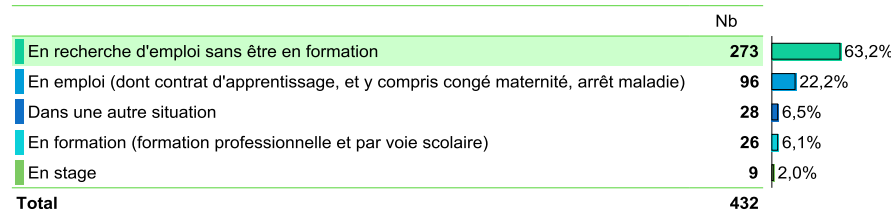
- 23 % des répondants du volet 1 n'avaient eu aucune expérience professionnelle contre **42 % qui avaient occupé un poste un CDD ou en CDI** et 35 % une activité occasionnelle.
- 18 % des répondants du volet 2 n'avaient eu aucune expérience professionnelle contre **63 % qui avaient occupé un poste un CDD ou en CDI** et 20 % une activité occasionnelle.

A la sortie de formation,

Volet 1 : 22% des participants ont déclaré être en emploi et 63% en recherche d'emploi. Les personnes en emploi à la sortie sont 36% à occuper un emploi en CDI ou en CDD de plus de 6 mois.

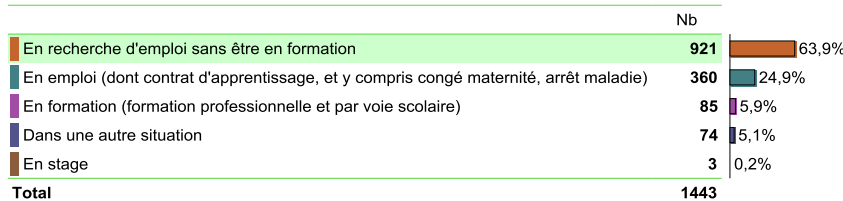
Volet 1 : A la sortie de formation, étiez-vous en... ?

Taux de réponse : 99,7%



Volet 2 : A la sortie de formation, étiez-vous en... ?

Taux de réponse : 99,6%



Volet 2 : 25% des participants ont déclaré être en emploi et 64% en recherche d'emploi. Les personnes en emploi à la sortie sont 36,5% à occuper un emploi en CDI ou en CDD de plus de 6 mois.

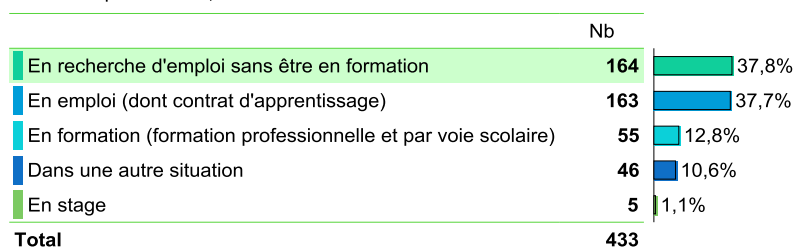
6 MOIS après la formation,

L'insertion dans l'emploi progresse favorablement puisque **38% des participants du volet 1 et 44% du volet 2 sont alors en emploi.**

Ils sont également plus nombreux à être en CDI ou CDD de plus de 6 mois (43% des personnes en emploi à 6 mois sur les volets 1 et 2).

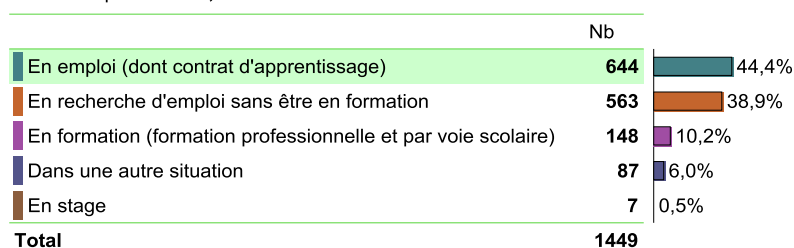
Volet 1 : Six mois après votre formation, étiez-vous en... ?

Taux de réponse : 100,0%

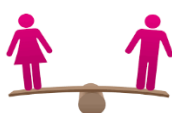


Volet 2 : Six mois après votre formation, étiez-vous en... ?

Taux de réponse : 100,0%



57% des participants ayant bénéficié d'une formation qualifiante sur le volet 1 et 58% sur le volet 2 se trouvaient en emploi 6 mois après leur participation à la formation.



Sur le volet 1 (participants de moins de 26 ans), les **femmes rencontrent davantage de difficultés** que les hommes pour s'insérer dans l'emploi. En effet, six mois après la fin de leur formation, 29% d'entre elles étaient en emploi contre 48% des hommes. Cependant, les femmes plus nombreuses à suivre un complément de formation 6 mois après leur sortie (16% des femmes contre 9% des hommes).

Sur le volet 2 (participants de tous âges), les différences entre hommes et femmes sont également marquées, les femmes étant moins souvent en emploi que les hommes à 6 mois (42% d'entre elles contre 48% des hommes).

Par ailleurs, **plusieurs catégories de publics ont plus de facilités pour s'insérer dans l'emploi 6 mois après leur formation.** Cela concerne notamment :

- **Les participants les plus qualifiés** : sur le volet 1, 60% des participants d'un niveau égal ou supérieur à bac +2 sont en emploi à 6 mois contre 33% des participants avec un niveau primaire ou secondaire premier cycle. Ces proportions sont de 51% vs. 42% sur le volet 2.
- **Les stagiaires issus de formations qualifiantes** : sur le volet 1, 57% sont en emploi à 6 mois contre 31% des stagiaires issus de formations d'insertion (respectivement 58% vs. 34% sur le volet 2).
- **Les participants non défavorisés** : 43% des participants non « défavorisés » sont en emploi à 6 mois contre 32% des participants « défavorisés »¹ sur le volet 1 (respectivement 46% vs. 40% sur le volet 2).

¹ Sont considérés comme participants « défavorisés » les personnes qui vivent dans une famille monoparentale ou dans un ménage où personne ne travaille avec enfant(s) à charge, les personnes étrangères ou migrantes, les personnes handicapées, les personnes titulaires d'un niveau primaire non terminé, les personnes SDF ou en



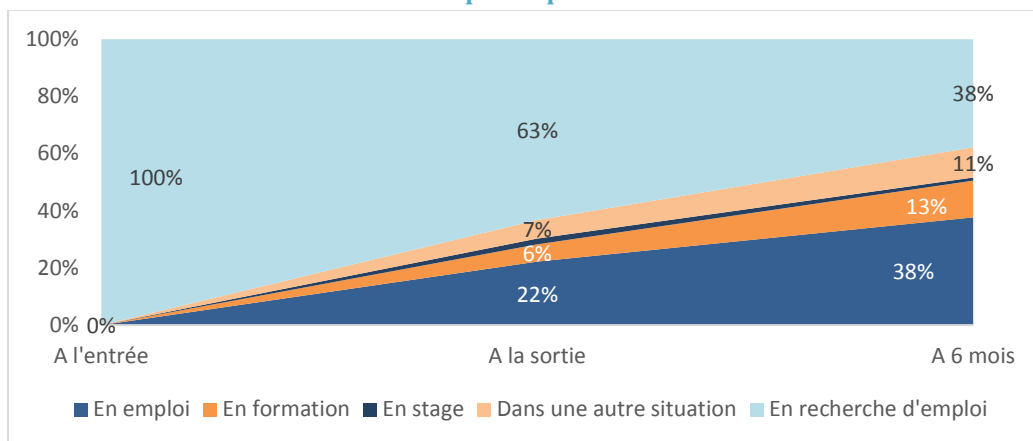
La différence de population interrogée entre les deux volets peut être une variable d'explication des différences de résultats : la population du volet 1 concerne en effet une grande majorité de stagiaires issus de formation d'insertion (73,5%, contre 57% sur le volet 1), également plus moins qualifiés en moyenne que sur le volet 2.

Chiffres clés sur l'évolution des situations

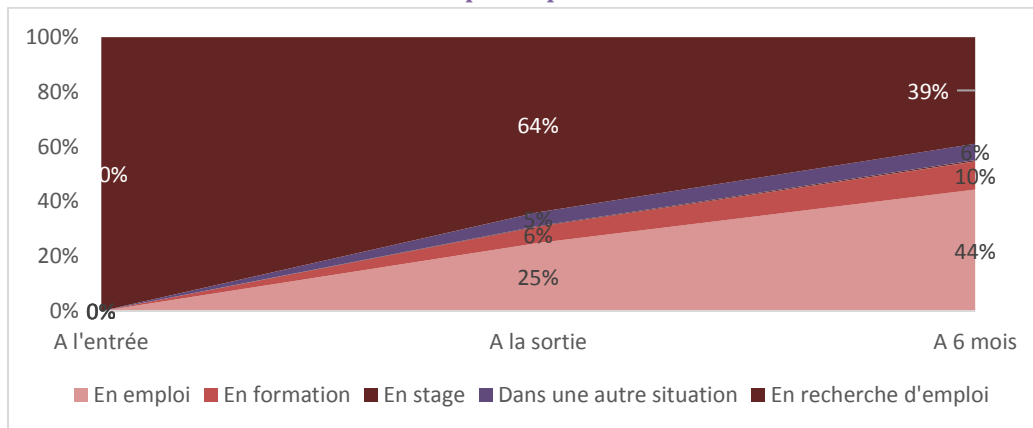
La progression de la situation des stagiaires entre la sortie et la situation à 6 mois montre une évolution favorable avec :

- Une progression de la part des participants en emploi : +16 points sur le volet 1 / +19 points sur le volet 2 ;
- Une progression de la part des participants en formation : +6 points sur le volet 1 / +4 points sur le volet 2 ;
- Une diminution très significative de la part des participants en situation de recherche d'emploi sans être en formation : -25 points sur les volets 1 et 2.

Volet 1 : Evolution de la situation des participants



Volet 2 : Evolution de la situation des participants



situation d'exclusion du logement, les allocataires des minima sociaux, et les personnes venant de zones rurales revitalisées.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen.

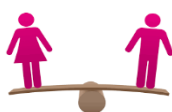
Chiffres clés sur la qualité des offres d'emploi à la sortie

A la sortie de la formation, **24,5% des participants du volet 1 et 22% du volet 2 ont reçu une ou plusieurs propositions d'emploi, de formation, de stage ou d'apprentissage**. Il s'agissait d'une offre d'emploi dans 69% des cas sur le volet 1, dans 78,5% des cas sur le volet 2.

Ces offres sont jugées de « bonne qualité² » dans 43% des cas sur le volet 1 et 47% sur le volet 2, de qualité moyenne dans 55% des cas sur le volet 1 et 50% sur le volet 2.

Dans la majorité des situations, l'offre d'emploi reçue à l'issue de la formation concernait un poste à temps complet (79 % sur le volet 1 / 77 % sur le volet 2), à un niveau de qualification égal ou supérieur à la formation suivie (87% sur le volet 1 / 83% sur le volet 2) et dans le domaine de la formation suivie (72% sur le volet 1 / 85% sur le volet 2). En revanche, il s'agissait moins souvent d'une offre d'emploi en CDI (26,5% sur le volet 1 / 32% sur le volet 2) et avec une rémunération supérieure au SMIC (55% sur le volet 1 / 52,5% sur le volet 2).

Caractéristiques des offres d'emploi reçues	Volet 1	Volet 2
En CDI	26,5%	31,7%
A temps complet	78,6%	77,3%
Avec un salaire supérieur au SMIC	55,1%	52,5%
En lien avec la formation suivie	72,0%	85,2%
Correspondant ou supérieur au niveau de qualification	87,4%	83,0%
Correspondant aux attentes	82,2%	81,6%
% offre de bonne qualité	43,0%	47,4%
% offre de qualité moyenne	55,2%	50,4%



Dans l'ensemble, la **qualité des offres d'emploi est moindre pour les femmes que pour les hommes**. Sur le volet 1, 53% des hommes ont reçu des offres de bonne qualité contre 35% pour les femmes (respectivement 58% vs. 39% sur le volet 2).

En effet, pour les femmes, il s'agit d'offres d'emploi à temps complet dans 68% des cas sur le volet 1 contre 93% pour les hommes (respectivement 70% et 87% sur le volet 2) ; d'offres avec un salaire supérieur au SMIC dans 71,5% des cas sur le volet 1 contre 42% pour les hommes (respectivement 39% et 69% sur le volet 2).

On observe également **des différences significatives selon le type de formation suivie** avec, sur le volet 1, 53% d'offres d'emploi de bonne qualité pour les sortants d'une action de qualification contre 35% pour les sortants d'une action d'insertion (respectivement 57% vs. 33% sur le volet 2).

² Sont considérées comme étant de « bonne qualité » les offres d'emplois qui répondent au moins à deux des trois critères suivants : en CDI, à temps complet et avec un salaire supérieur au SMIC et qui correspondait aux attentes des participants.

Chiffres clés sur la qualité de l'emploi occupé 6 mois après la formation

Pour rappel, 38% des participants du volet 1 et 44% de ceux du volet 2 sont en emploi à 6 mois.

Les emplois occupés 6 mois après la formation présentent les caractéristiques suivantes :

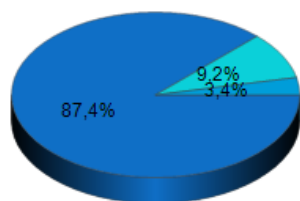
- Il s'agit d'un emploi à temps complet dans 76% des cas sur le volet 1 / 73% sur le volet 2.
- Il s'agit d'un emploi procurant un revenu mensuel net entre 1 000 et 1 500 euros dans 65% des cas sur le volet 1 (79% sur le volet 2) et dans 35% (respectivement 28%) moins de 1000 euros.
- Cet emploi correspond ou est supérieur à leur niveau de qualification dans 84% des cas sur le volet 1 / 72% sur le volet 2.
- Il est en lien avec la formation suivie dans 68% des cas sur le volet 1 / 62,5% sur le volet 2.

Le croisement de ces différentes variables permet de calculer un « score » de qualité de l'emploi occupé : au total, 87% des participants du volet 1 (86% sur le volet 2) en emploi 6 mois après leur formation disposaient d'un emploi de bonne qualité.

VOLET 1

Taux de réponse : 100,0%

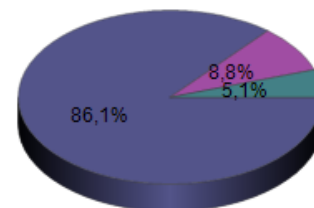
	Nb
Bonne qualité	143
Qualité moyenne	15
Pas de qualité	6
Total	163



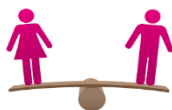
VOLET 2

Taux de réponse : 100,0%

	Nb
Bonne qualité	555
Qualité moyenne	56
Pas de qualité	33
Total	644



On observe **des différences significatives selon le type de formation suivie** sur le volet 2 avec 93% d'emploi de bonne qualité pour les personnes sortants d'une action de qualification contre 77,5% pour les personnes sortants d'une action d'insertion. En revanche on n'observe pas de différence sur le volet 1 en fonction du type de formation suivie.



On observe également des différences entre hommes et femmes, **la part du temps partiel étant plus importante chez les femmes** (69,5% des femmes à temps complet contre 80% des hommes sur le volet 1 / 62% des femmes à temps complet contre 85% des hommes sur le volet 2) **et leur salaire étant plus fréquemment inférieur à 1000€** (58% des femmes avec un salaire supérieur à 1000 € contre 70% des hommes sur le volet 1 / 60% des femmes avec un salaire supérieur à 1000 € contre 85 % des hommes).